

Formulaire de Réservation

Rendez-vous du lundi au Grand Hôtel

**A imprimer et à retourner avec le règlement 5 jours avant l'évènement à l'Œuvre des Saints Anges
Chez la Baronne de Saint Didier - 5 rue de Sontay – 75116 Paris - France**

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone et email : _____

A 19h30 très précises
Dans les salons du premier étage du Grand Hôtel InterContinental
Présentation d'un ouvrage et signature
20h40 : dîner
Menu gastronomique proposé par le Chef Laurent André (*)
Tenue de ville obligatoire

Assistera (ont) au *Rendez-vous du lundi* au *Grand Hôtel InterContinental (2 rue Scribe 75009 Paris)* et réserve (nt) places. (*)

Réservation membres: 110 € par personne (*)

110 € x places =€

Réservation non-membres : 130 € par personne

130 € x places =€

Moins de 25 ans, avec copie du document d'identité, 65 € par personne.

Règlement par chèque ou virement à l'ordre de l'Œuvre des Saints Anges

Adresse : Œuvre des Saints Anges – Chez la Baronne de Saint Didier
5, rue de Sontay 75116 Paris - France

CREDIT DU NORD – PARIS VICTOR HUGO – 2, place Victor Hugo – 75116 Paris – France

RIB : 30076 - 02054 - 25224500200 - 41

IBAN : FR76 3007 6020 5425 2245 0020 041 - SWIFT BIC : NORDFRPP

Règlement par PayPal : site www.oeuvre-des-saints-anges.org

Aucune possibilité d'encaissement lors de la soirée.

(*) Important : Les personnes présentes donnent leur accord pour être prises en photo et/ou filmées et autorisent l'Œuvre des Saints Anges et ses dirigeants à diffuser photos et vidéos dans le cadre de la communication de l'Œuvre. Tout régime ou intolérance alimentaire doit être communiqué à la réservation, autrement un supplément sera exigé sur place. Le tarif membre est réservé aux personnes agréées par le Conseil d'Administration de l'Œuvre des Saints Anges et à jour de la cotisation annuelle

Souhaitant participer à l'action de l'Œuvre des Saints Anges, vous adresse (nt) un don de.....€

Les donateurs recevront un reçu fiscal. Celui-ci ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu égal à 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les cinq années suivant le versement.

L'Œuvre des Saints Anges est une institution laïque de bienfaisance fondée en 1844 et reconnue d'utilité publique par Décret Impérial de Napoléon III, signé le 25 décembre 1861 au Palais des Tuileries.

Son but : éduquer, instruire et faciliter l'accès à la vie professionnelle.

Œuvre des Saints Anges : Téléphone/Télécopie : + 33 (0)1.75.57.46.55 Courriel : osa4461@sfr.fr